

COMMUNE DE SANILHAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2023

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Sanilhac se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie de Sanilhac, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis AMELIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2024

Présents : Jean-Louis AMELIN, Monique EYMET, Éric REQUIER, Cédric POMMIER, Jean-José CHAMPEAU, Catherine DUPUY, Jean-Marie LESTRADE, Sara SABOURET-GUERIN, Philippe VERNON, Emilie LABROT, Julie PRIVAT, Philippe ANTOINE est arrivé en retard à 19h04, Stéphanie GONZALO, Peggy SALABERT, Nathalie GUENARD, Emmanuel MARCON, Brigitte RAPHA, Jean-François LARENAUDIE, Cécile DUBOTS, Sébastien CHAUMOND, Catherine DORET, Vincent DAVID.

Absents avec pouvoir : Isabelle DEBORD a donné pouvoir à Peggy SALABERT, Laurent JACOLY a donné pouvoir à Jean-Louis AMELIN, Gaëtan THOMASSON a donné pouvoir à Emmanuel MARCON, Hervé JAVERZAC a donné pouvoir à Jean-José CHAMPEAU ;

Absents : Florian MOUTARD, Johan CHARTRAN, Anthony PAUTARD.

Secrétaire de séance : Cédric POMMIER

Nombre de conseillers :

En exercice	29	VOTE	
Présents	22	Pour	24
Procurations	4	Contre	
Exprimés	24	Abstentions	

DD20032024 - Compte administratif 2023 – Budget annexe Lotissement des Coteaux

Monsieur Jean-José CHAMPEAU, rapporteur, présente le Compte administratif 2023 du Budget annexe Lotissement des Coteaux.

Monsieur Jean-Louis AMELIN (*avec un pouvoir*), Maire de Sanilhac, quitte la salle pour la mise au vote ; la présidence est assurée par Jean-François LARENAUDIE.

Sur quoi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le Compte Administratif 2023 du Budget annexe Lotissement des Coteaux.

Fait et délibéré à Sanilhac,
Pour extrait certifié conforme,
Le 2/04/2024
Le Maire,

Jean-Louis AMELIN

Affiché le 2/04/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission en Préfecture.



Compte administratif 2023 – Budget annexe Lotissement des Coteaux

FONCTIONNEMENT DEPENSES		BP 2023	CA 2023
CHAP 042	Opération d'ordre de transfert entre sections	104 517,38 €	104 517,38 €
CHAP 011	Charges à caractère général	3 000,00 €	1 138,33 €
TOTAL		107 517,38 €	105 655,71 €
FONCTIONNEMENT RECETTES		BP 2023	CA 2023
CHAP 002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €
CHAP 042	Opération d'ordre de transfert entre section	107 517,38 €	105 655,71 €
TOTAL		107 517,38 €	105 655,71 €
INVESTISSEMENT DEPENSES		BP 2023	CA 2023
CHAP 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	107 517,38 €	105 655,71 €
CHAP 16	Emprunt et dette assimilées	56 230,34 €	56 230,34 €
TOTAL		163 747,72 €	161 886,05 €
INVESTISSEMENT RECETTES		BP 2023	CA 2023
CHAP 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	59 230,34 €	59 230,34 €
CHAP 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	104 517,38 €	104 517,38 €
TOTAL		163 747,72 €	163 747,72 €